Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470409
Centre d'intérêt: 930

Québec (Province) Conseil des affaires sociales et de la famille.

L'éducation sexuelle à l'école, une nécessité / [Conseil des affaires sociales et de la famille]. -- [Sillery] : Le Conseil, 1982.
8 p. ; 24 cm. -- (Etudes et avis / Conseil des affaires sociales et de la famille du Québec)

Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-551-04605-X

Cote Dewey: 612.6'007/03e

Descripteur(s): *Education sexuelle *Programme d'enseignement *Objectifs d'éducation *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Le document présente les prises de position du Conseil des affaires sociales et de la famille à l'endroit des objectifs du programme d'éducation sexuelle que propose le ministère de l'Education. Il replace la question dans le contexte plus vaste de la réalité sociale actuelle: rôle des média, stéréotypes, égalité des chances en éducation, relations famille-école, responsabilité parentale, etc.

Le Conseil estime nécessaire et urgent le développement d'un véritable programme d'éducation sexuelle à l'école. Il croit que, même si les premiers responsables de l'éducation sexuelle sont et doivent demeurer les parents, seule l'école peut garantir une égalité d'accès pour tous à une éducation de base. L'école peut de même aider à développer le sens critique des jeunes vis-à-vis la vision de la sexualité véhiculée par les média. Le Conseil donne donc son appui aux objectifs généraux du programme proposé par le MEQ. Ces objectifs placent en effet la sexualité dans le contexte plus large des valeurs humaines les plus essentielles. Le Conseil recommande par ailleurs au MEQ de faire participer parents et élèves à l'élaboration du contenu détaillé du programme.

Type de document: r

EDUQ 8470409

ÉTUDES et AVIS

L'ÉDUCATION SEXUELLE À L'ÉCOLE: UNE NÉCESSITÉ

Gouvernement du Québec
Conseil des affaires sociales et de la famille

EDUQ 8470409

L'ÉDUCATION SEXUELLE À L'ÉCOLE : UNE NÉCESSITÉ

ISBN 2-551-04605-X

Dépôt légal — 1er trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Où se fait actuellement l'éducation sexuelle de nos jeunes	1
Désirs des parents, besoins des enfants	1
Des chiffres éloquents	2
Les objectifs généraux du programme proposé par le ministère de l'Éducation	2
Les parents, premiers responsables	3
L'école et son rôle	3
Formation des maîtres	3
La participation des enfants	3
Les effets d'un programme d'éducation sexuelle	4
La position du Conseil des Affaires sociales et de la Famille	4
ANNEXE : Évolution des grossesses, des naissances et des avortements chez les femmes de moins de 20 ans au Québec de 1976 à 1979	6

L'éducation sexuelle à l'école : une nécessité

Le Conseil des Affaires sociales et de la Famille désire faire part au ministre des Affaires sociales du résultat de sa réflexion sur les objectifs du programme d'éducation sexuelle que propose le ministre de l'Éducation.

Le Conseil a déjà eu l'occasion de s'inscrire au débat entourant l'éducation sexuelle à l'école en se prononçant, en 1975, en faveur du programme d'information préventive en matière de planification des naissances que lançait le ministère des Affaires sociales en collaboration avec les établissements du réseau des affaires sociales. La diffusion du diaporama « Sexe : noms masculin et féminin » conçu à l'intention des étudiants du secondaire V avait été endossée par le Conseil[1].

Le nouveau débat engendré par la consultation effectuée par le ministère de l'Éducation auprès de cinq commissions scolaires sur son programme « Éducation sexuelle au primaire et éducation sexuelle au secondaire » incite le Conseil à poursuivre sa réflexion dans un contexte plus large que la simple information préventive en matière de planification des naissances et à aborder tout le champ de l'éducation sexuelle des jeunes.

Où se fait actuellement l'éducation sexuelle de nos jeunes ?

L'éducation sexuelle de nos jeunes se fait un peu partout : dans la rue, au cinéma, dans les tabagies, à la télévision, dans les cours d'école. Les parents n'ont pas de contrôle sur ce qui est véhiculé dans les média. Ils se sentent désarmés devant l'exploitation du corps humain à des fins pornographiques. Ils sont inquiets de ce que les média proposent aux jeunes comme modèles de comportement sexuel.

Par ailleurs, il faut bien réaliser que les parents, par leurs attitudes, leurs gestes, leurs mots ou leur absence de mots, « éduquent » leurs enfants dès le plus bas âge. En ce sens, il y a toujours de l'éducation à la maison, fut-elle active ou passive, négative ou positive, culpabilisante ou non, et souvent, il faut l'admettre, discriminante pour la fille.

Le reste s'apprend avec les petits camarades, puis entre adolescents de même sexe. Enfin, l'adolescent et l'adolescente deviennent sexuellement actifs et complètent ainsi leur apprentissage.

Désirs des parents, besoins des enfants

Les parents désirent que leurs enfants soient bien renseignés. Ils souhaitent que leurs garçons, et surtout leurs filles, puissent contrôler leurs pulsions sexuelles, qu'ils, et surtout qu'elles, soient abstinents. Ils veulent que leurs adolescents évitent les maladies transmises sexuellement et surtout qu'ils n'aient pas à faire face à des situations de crise, telles que la grossesse, l'avortement, une naissance non désirée.

Toutefois, plusieurs parents ne se sentent pas à l'aise pour parler librement de sexualité avec leurs enfants et à plus forte raison, avec leurs adolescents. Les parents, en général, connaissent mal certains domaines, comme celui des maladies transmises sexuellement.

Or, les adolescents estiment être mal renseignés. Les résultats de l'enquête menée auprès de 6 000 jeunes de 10 à 16 ans déposés à l'Assemblée nationale le 27 novembre 1979 lors de « La journée de l'enfant » mentionnaient que 80% d'entre eux réclamaient une éducation sexuelle véritable[2].

1. Conseil des Affaires sociales et de la Famille. *Rapport annuel 1974-75*, p. 52.
2. Assemblée nationale. *Journal des débats*, 27 novembre 1979.

La difficulté du dialogue parent-enfant n'est pas nouvelle, ni au Québec ni ailleurs. Ce qui est nouveau c'est que la sexualité est sortie, au moins en partie, de la clandestinité, que la sexualité fait manifestement partie de la culture adolescente, que cela plaise ou non aux parents.

Des chiffres éloquents

Entre 1971 et 1976, 50% d'augmentation des grossesses chez les filles de 14 à 16 ans[1]. Depuis 1976, 60% de hausse des avortements déclarés chez les adolescentes de 15 à 19 ans. Dans le cas des plus jeunes, celles de 10 à 14 ans, 70% des grossesses se terminent en avortements[2].

Hausse des unions libres chez les adolescents plus âgés. Bon nombre de ces unions se terminent en drame pour l'un ou pour l'autre et parfois déjà un enfant est né. L'avenir sera incertain, difficile pour plusieurs jeunes parents qui quittent l'école pour subvenir aux besoins de leur famille. Qu'en sera-t-il des enfants nés de ces unions souvent vouées à l'échec en raison de l'immaturité émotive des jeunes parents ? Iront-ils grossir le nombre des 20 000 enfants placés en famille d'accueil ?

Il est évident que la hausse de l'activité sexuelle chez les adolescents de plus en plus jeunes (16 ans en moyenne lors du premier contact sexuel) appelle une *façon différente d'aborder l'éducation sexuelle*. Non seulement celle-ci doit-elle déborder le cadre de l'information sur les transformations biologiques de la puberté et s'intéresser à toute la personne humaine mais encore, elle doit débuter bien avant la période critique de la puberté. À cet égard, les objectifs généraux du programme du ministère de l'Éducation, actuellement en cours de consultation, tiennent compte de la réalité et témoignent d'une vision globale de la personne humaine. Comme il se doit, le programme s'adresse à l'enfant bien avant la puberté.

Les objectifs généraux du programme proposé par le ministère de l'Éducation

Rappelons les quatre objectifs généraux du programme proposés par le ministère de l'Éducation car ils sont, semble-t-il, mal connus :

> « 1. contribuer au bon développement de la personne et à un sain équilibre affectif;
>
> 2. fournir des connaissances et faciliter une bonne compréhension des aspects fondamentaux de la sexualité et de sa place dans la vie (aspects physiologiques, psychologiques, affectifs, moraux, culturels), notamment les transformations physiologiques et psychologiques, l'éducation à l'amour, l'amitié, la loyauté, le respect de la personne humaine;
>
> 3. faciliter des choix et des attitudes éclairés, autonomes et responsables dans la conduite de sa vie. D'où l'ouverture et l'incitation du programme à une réflexion sur les valeurs morales et culturelles ainsi que sur les implications des gestes posés en rapport avec la sexualité;
>
> 4. favoriser chez les jeunes la préparation d'un projet de vie réfléchi et qualitatif comme êtres sexués, tant sur le plan individuel que sur le plan du couple ou de la famille et dans l'exercice des rôles sociaux en général (absence de discrimination sexuelle). »[3]

L'accent est mis sur le sens des responsabilités, sur l'amour, sur le respect de soi et des autres. Il ne s'agit manifestement pas d'un appel à l'érotisme.

---

1. Statistique Canada. Rapport annuel sur les statistiques pédiatriques 1970-76. Ottawa.
2. Régie de l'assurance-maladie du Québec. Statistiques sur l'interruption volontaire de grossesse.
3. L'éducation sexuelle à l'école : quatre raisons majeures. INFORMEQ, avril 1981, numéro 56, p. 5.

Le document du MEQ ajoute : « L'objectif ultime de l'éducation sexuelle scolaire doit, d'une part, se situer entre le prolongement du développement qui se fait dans le contexte familial et, d'autre part, s'orienter dans le sens d'un développement de la richesse que constitue le pouvoir qu'a chaque élève de se dire homme ou femme particulier, de s'ouvrir aux autres et d'établir avec eux des liens où l'amour, la tendresse, l'amitié, le respect et la justice les conduisent à des hauts niveaux de joie et de bien-être »[1].

Le Conseil des Affaires sociales et de la Famille approuve les objectifs visés par le ministère de l'Éducation et fait appel aux parents qui ont de jeunes enfants pour que ces parents se manifestent. Ce sont leurs enfants qui sont d'abord concernés.

Les parents, premiers responsables

Le Conseil est fermement convaincu que les parents sont et doivent demeurer les premiers responsables de l'information et de l'éducation sexuelle de leurs enfants. L'école ne doit pas tenter de se substituer aux parents mais doit plutôt fournir aux parents le soutien nécessaire à l'établissement d'un dialogue continu avec leur enfant sur les questions sexuelles. Faire éclater la glace qui sépare les générations dans de trop nombreux cas pourrait être un des premiers critères de succès.

Les problèmes sexuels que vivent bon nombre d'adultes appellent des solutions différentes de l'approche préventive qui est préconisée dans le programme d'éducation sexuelle proposé par le ministère de l'Éducation. Pour l'adulte il s'agit de rééducation, pour l'enfant il est question de prévention. Il s'agit de donner à tous les enfants le maximum de chances de s'épanouir et de vivre en harmonie avec eux-mêmes et avec les autres. C'est là précisément que l'éducation sexuelle rejoint les autres objectifs de la pédagogie actuelle : favoriser le développement global de l'enfant et sa qualité de vie.

L'école et son rôle

Outre le fait que l'école a déjà comme objectif le développement global et harmonieux des enfants, l'école possède un autre avantage qui la place en position privilégiée pour compléter l'éducation sexuelle déjà reçue à la maison. Seule l'école peut garantir l'égalité des jeunes, celle des filles et des garçons, dans l'accès à l'information. Égalité des chances pour tous les jeunes de se former un esprit critique vis-à-vis l'immense vague de publicité sexiste, érotique et pornographique qui nous inonde.

Formation des maîtres

Un des problèmes les plus difficiles à résoudre sera celui de la formation des maîtres. Les attitudes des maîtres à l'égard de la sexualité ne diffèrent guère de celles de l'ensemble de notre société. Ces attitudes varient d'un individu à l'autre. Dans un domaine qui touche de très près le vécu personnel, il sera difficile pour les enseignants de garder une parfaite neutralité. Aussi, faudra-t-il exercer la plus grande prudence dans le choix des maîtres qui seront appelés à donner les cours d'éducation sexuelle. Il faudra leur procurer la formation nécessaire tout en s'assurant de ce que leurs propres attitudes soient conformes à l'esprit du programme.

La participation des enfants

Il serait intéressant de mettre à profit le savoir, l'imagination, la créativité et la simplicité des enfants dans la conception, l'application des éléments du programme et aussi dans la conception du matériel pédagogique. Ce qui aux yeux des adultes peut sembler compliqué à expliquer apparaît souvent très simple aux enfants. Transposer dans les instruments pédagogiques des concepts véridiques mais véhiculés par les enfants pourrait éviter de mettre en œuvre des moyens disproportionnés aux objectifs poursuivis.

1. Ministère de l'Éducation, Projet de programme : Éducation sexuelle au primaire.

Les effets d'un programme d'éducation sexuelle

On s'interroge souvent sur les effets réels d'un programme d'éducation sexuelle en milieu scolaire. Peu d'évaluations scientifiques ont été faites des programmes existants dans plusieurs pays. Il en existe cependant. Ainsi, le docteur Michaud, un médecin de l'hôpital Ste-Justine spécialisé dans le domaine de l'adolescence, a eu l'occasion d'analyser en profondeur les effets du programme mis en oeuvre dans le canton de Vaud en Suisse. Il a constaté que « malgré l'augmentation de l'activité sexuelle chez les jeunes*, le taux de maladies transmises sexuellement et le taux de grossesses non désirées sont restés stables depuis plus de 10 ans »[1].

Les changements d'attitudes sont plus difficiles à évaluer, toutefois, selon des sources dignes de foi, on a pu associer étroitement le niveau d'éducation sexuelle et les changements d'attitudes des jeunes. Ceux-ci ne deviennent ni plus permissifs, ni plus libéraux dans leurs comportements. Ils deviennent par contre plus ouverts, plus tolérants vis-à-vis des besoins physiologiques et affectifs des autres[2, 3].

Dans la seule évaluation faite à ce jour du programme du ministère des Affaires sociales sur l'information préventive en milieu scolaire concernant la planification des naissances, on a pu noter que 5 ans après, 71% des répondants se souvenaient du programme, que la majorité estimaient bon ou très bon. De plus, 88% des répondants en étaient assez satisfaits pour souhaiter que leurs enfants reçoivent un enseignement comparable[4].

La position du Conseil des Affaires sociales et de la Famille

Le Conseil estime que, dans l'intérêt même des jeunes et de leurs parents, il est nécessaire et même urgent de développer un véritable programme d'éducation sexuelle à l'école. La situation de crise que vivent actuellement trop d'adolescents : grossesses non désirées, avortements, ruptures d'unions, peut être évitée grâce à un programme d'éducation sexuelle axé sur le sens des responsabilités, l'amour, la loyauté, le respect de soi-même et d'autrui.

Le Conseil croit que, même si les premiers responsables de l'éducation sexuelle des enfants sont et doivent demeurer les parents, seule l'école peut garantir une égalité d'accès pour tous les jeunes, aux filles comme aux garçons, à une éducation de base. L'école peut aider à développer leur sens critique vis-à-vis de la vision irréaliste, erronée ou pornographique de la sexualité qui est souvent véhiculée par les média.

Le Conseil donne son appui aux objectifs généraux du programme d'éducation sexuelle proposé par le ministère de l'Éducation. Ces objectifs placent la sexualité dans le contexte plus large des valeurs humaines les plus essentielles.

Cependant, même si le Conseil se déclare hautement favorable à l'éducation sexuelle en milieu scolaire, il réserve son jugement sur le contenu détaillé du programme jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation ait fait connaître son programme finalisé ainsi que les guides et le matériel pédagogique qui seront employés.

Avant de porter un jugement sur le programme définitif, le Conseil aimerait aussi connaître la stratégie que le ministère de l'Éducation entend suivre pour impliquer à la fois les parents, les maîtres et les élèves dans l'instauration du nouveau programme.

* Un phénomène commun à la plupart des pays occidentaux.

1 Michaud, P.A. *Éducation sexuelle à l'adolescence*. L'Union médicale du Canada, T. 110, mars 1981, p. 203.
2 Gordon, S., Scales, P. *The effects of sex education: revue and critique of the literature in the Sexual Adolescent*. New York, 1979.
3 SIECUS report. *The effects of sex education*. November 1979.
4 Institut québécois d'opinion publique. *Le programme d'information préventive en milieu scolaire sur la planification des naissances : 5 ans après*. Décembre 1979.

Cette note de prudence ne remet pas en cause le principe de l'éducation sexuelle en milieu scolaire, mais concerne plutôt les modalités de la mise en vigueur du programme.

Pour sa part, le Conseil désire insister sur trois éléments qui lui paraissent importants pour le succès du programme :

1. en faire un véritable projet tripartite : enfant-famille-école; il appartient aux parents de former et d'informer leurs enfants en matière de sexualité. Le rôle de l'école est d'aider les parents à assumer le plus adéquatement possible leurs responsabilités;

2. impliquer les parents, leurs associations ou leurs comités dans chaque école et chaque commission scolaire, afin de susciter un dialogue entre parents et maîtres sur les objectifs spécifiques et les modalités d'enseignement à mettre en oeuvre;

3. faire participer les enfants et les adolescents à la conception du guide de l'élève et des autres instruments pédagogiques afin que ces derniers correspondent réellement à leurs besoins.

ANNEXE

Évolution des grossesses, des naissances et des avortements chez les femmes de moins de 20 ans au Québec de 1976 à 1979

Conseil des Affaires sociales et de la Famille
Juin 1981

Laurent Roy

Au cours des 4 dernières années (1976-79) le nombre d'avortements, de naissances vivantes et donc de grossesses au total connaissent des variations peu significatives chez les jeunes filles âgées entre 10 et 14 ans (tableau I). Cependant, si on calcule un taux de grossesse, lequel tient compte de la baisse des effectifs des jeunes filles de 10-14 ans dans la population, on observe que l'année 1979 marque un sommet (tableau II). Il est difficile de dire s'il s'agit d'une nouvelle tendance qui se maintiendra. Notons qu'il y a chez des adolescentes un peu plus de 2 avortements pour 1 naissance vivante et que *7 grossesses sur 10 se terminent par un avortement*.

La situation est quelque peu différente chez celles âgées de 15 à 19 ans. Même si le nombre de grossesses a légèrement décru entre 1976 et 1979 (– 3,5%), le taux de grossesses est demeuré stable. Ce qui est important à noter c'est que le nombre de naissances vivantes a décru de 21,4%, mais que *le nombre d'avortements, lui, a connu une hausse de 60,0% de 1976 à 1979*. Tout comme si moins de grosseses se terminaient par une naissance vivante, mais davantage par un avortement. Il faut comprendre que la nuptialité s'abaisse progressivement dans ce groupe d'âges (Charron et Rochon) : il est vraisemblable de penser que les célibataires optent en plus forte proportion pour l'avortement, d'où l'augmentation de ce phénomène au détriment des naissances vivantes[1]. Quoiqu'il en soit des facteurs explicatifs, retenons que les avortements prennent de plus en plus d'importance dans les grossesses au total. Ainsi, en 1979, un peu plus de 1 grossesse sur 3 se termine par un avortement, en 1976, le rapport était de 1 à 5. En résumé, on observe depuis 1976 un remplacement graduel des naissances vivantes par des avortements, de sorte qu'au total les grossesses n'ont eu qu'un léger recul. *Un même pourcentage de jeunes femmes deviendraient enceintes, ce qui change c'est le choix que l'on prendrait face à l'issue de la grossesse*.

1 Ou bien elles optent, qu'elles soient mariées ou non, de plus en plus pour l'avortement. C'est une autre hypothèse !

Tableau I
Évolution des grossesses chez les femmes de -20 ans

Groupe d'âges	Année	Nombre d'avortements	Nombre de naissances vivantes	Total des grossesses	Nombre d'avortements pour 1 naissance	Importance des avortements/ grossesses Total
10-14	1976	106	40	146	2.6	72.6%
	1977	102	35	137	2.9	74.4%
	1978	81	33	114	2.4	71.0%
	1979	106	45	151	2.3	70.2%
15-19	1976	1 942	6 868	8 810	0.28	22.0%
	1977	2 386	6 172	8 558	0.39	27.9%
	1978	2 706	5 434	8 140	0.49	33.2%
	1979	3 108	5 395	8 503	0.57	36.5%
-20	1976	2 048	6 908	8 956	0.29	22.9%
	1977	2 488	6 207	8 695	0.40	28.6%
	1978	2 787	5 467	8 254	0.51	33.8%
	1979	3 214	5 440	8 654	0.59	37.1%

Sources Registre de la population pour les naissances
Régie de l'assurance-maladie pour les avortements

Tableau II
Taux de grossesses pour 1 000 femmes, 1976-1979

Groupe d'âges \ Année	1976	1977	1978	1979
10-14	0.48	0.47	0.42	0.58
15-19	26.8	26.3	25.3	26.8

Achevé d'imprimer à
Québec en février 1982, sur
les presses du Service des impressions en régie
du ministère des Communications
du Québec